

Décision Générale colonial

Décision n° 60-449-1934 30 avril 1934

n° 60-449-1934 30

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 30 avril 1934
Numéro JO n° 449 du 30/04/1934	Date du numéro 30 avril 1934

TEXTE INTÉGRAL

30 avril 1924. les fonctions dévolues au Secrétaire général en matière d'élections des membres de la Chi imbre de commerce, notamment celles qui sont fixées par le pari graphe de l'arrêté du 3 novembre 1912, seront remplies, en ce qui concerne les opérations électorales 1934, par 7 Derbhès, chef des bureaux du Secrétariat général.